

ALERTE COMMERCES



**Vol, fausse monnaie, cambriolage...
Vigilance ! Les commerçants ont l'oeil**



ALERTE COMMERCES

est un système d'alerte SMS interactif,
qui permet aux Forces de l'Ordre (Gendarmerie, Police)
d'informer en temps réel les commerçants.

Il fonctionne dans une logique
de sécurité participative sous l'égide de la Préfecture de l'Aube.

Avec la participation :



DISPOSITIF GRATUIT



Comment ça fonctionne ?

1. Le commerçant s'inscrit au dispositif en retournant le bulletin d'adhésion
2. La CCI valide l'inscription et envoie au commerçant un autocollant à apposer sur sa vitrine
3. Le commerçant s'engage à informer la CCI en cas de changement de coordonnées

Comment l'utiliser ?

1. Vous êtes victime ou témoin d'un préjudice, **composez le 17** et relatez les faits
2. Les Forces de l'Ordre gèrent l'appel et émettent l'alerte
3. Les commerçants adhérant au dispositif sont informés par SMS, selon le secteur géographique concerné et l'activité visée

Procurez-vous le bulletin d'adhésion

- **à la CCI de Troyes et de l'Aube auprès du Service Commerce**
commerce@troyes.cci.fr - 03 25 43 70 04
Espace Régley - 1 Bld Charles Baltet - Troyes
- **ou sur www.troyes.cci.fr**
rubrique Développement de votre entreprise/Commerce/Actions collectives

S'inscrire dès maintenant

